

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Hotelier Regional - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Hotelier Regional - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49426)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Hotelier Regional - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49426)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	81	49	47	16

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Hotelier Regional - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49426)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	35	22	22	8	50 %
			Masculin	46	27	25	8	50 %
			Total	81	49	47	16	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Hotelier Regional - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49426)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	7	2	2	0	0 %
				AB	8	7	7	3	100 %
				B	1	0	0	0	0 %
				Total	16	9	9	3	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	12	6	6	2	40 %
				AB	11	8	8	2	40 %
				B	4	4	4	1	20 %
				Total	27	18	18	5	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	13	5	4	2	25 %
				AB	8	7	6	2	25 %
				B	7	7	7	3	37,5 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	3	3	3	1	12,5 %
				Total	32	22	20	8	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Hotelier Regional - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49426)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	44	26	24	5	31,3 %
			En réorientation	23	17	17	7	43,8 %
			Non scolarisés	8	3	3	1	6,3 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Autres	4	3	3	3	18,8 %
			Total	81	49	47	16	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Hotelier Regional - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49426)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	La pratique de l'anglais.	Au-delà des notes, la qualité des appréciations portées par l'équipe pédagogique.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Connaître, discerner et consulter les personnes, les lieux et les ressources qui peuvent aider dans son orientation. Première expérience professionnelle ou stage dans la filière	JPO - salons - expérience/découverte pro	Important
Savoir-être	La communication, l'écoute, les compétences relationnelles, l'adaptation à la clientèle (et au public en général). Ponctualité et assiduité.	Les appréciations portées sur les documents fournis. Indicateurs d'absences (justifiées/non justifiées) et de retards.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Le contenu de la lettre de motivation (à fournir).	Avoir pris l'attache et s'être présenté à l'établissement, par exemple à la journée des métiers (portes ouvertes, le samedi 8 mars 2025).	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience en rapport avec la certification visée.	Nature et lieu d'exercice.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

RAS

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Constitution des groupes et nomination des ROAD par le chef d'établissement.

Commissions constituées des enseignants de spécialités.

Partage de l'étude des dossiers par commission

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien argumenter et soigner la lettre de motivation en précisant le projet professionnel et en étant curieux sur la filière et les métiers.

Signature :

Stéphane ROBAGLIA,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Hotelier Regional